

Feuille de route « Actions extérieures de la Région Nouvelle-Aquitaine » 2019-2021

Séance plénière des 18 et 19 juin 2019

Tout d'abord, le CESER de la Nouvelle-Aquitaine accueille très favorablement les dispositions de la feuille de route visant à soutenir de façon pérenne les nombreux acteurs du territoire qui mènent des projets européens ou internationaux. Il note avec satisfaction l'intention de la Région de soutenir les mobilités des différents publics, notamment les jeunes en formation.

De même, l'assemblée continue d'encourager la Région à ouvrir ses actions extérieures à des formes non classiques de coopération, de sorte que la capacité d'innovation sociale des acteurs du territoire soit favorisée et soutenue.

Il tient à saluer la prise en compte de ses contributions, notamment la nécessité de participer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable ; l'intérêt de développer une concertation régulière et l'importance de valoriser les projets favorisant la création artistique et les échanges linguistiques et culturels. Cette contribution du CESER a été possible grâce à l'approche adoptée par le Conseil régional qui lui a permis d'être associé en amont au processus de rédaction de la feuille de route.

Dans l'esprit de cette démarche partenariale, le CESER souhaite attirer l'attention du Conseil régional sur quelques points de vigilance persistants :

- Mettre en œuvre des mesures concrètes permettant d'associer les néo-aquitains dans le monde à la mise en œuvre de la stratégie extérieure de la région (Alliances françaises, consulats, centres culturels basques internationaux, etc.). En effet, ces acteurs participent à la valorisation de l'image de la Nouvelle-Aquitaine en facilitant les échanges, en développant la présence culturelle et économique de la Région et en instaurant des pôles de Francophonie dans leurs régions et pays d'accueil.
- Accompagner des actions financées par la Région d'une évaluation exigeante notamment en ce qui concerne les critères d'efficience, d'efficacité et de durabilité.
Ces évaluations ne doivent pas se limiter « à rendre des comptes ». L'évaluation peut être aussi un outil d'apprentissage, d'aide à la planification et à la communication (évaluation formative) et dans ce sens, elle doit orienter et réorienter les programmes extérieurs. De plus, afin de mieux apprécier les résultats obtenus, le CESER souhaite avoir accès à l'intégralité des rapports d'évaluation des actions extérieures, tels que les rapports d'évaluation des divers programmes de Coopération décentralisée de la Nouvelle-Aquitaine.
- Prendre en compte les petites et moyennes structures. En effet, « l'envergure » des initiatives extérieures des acteurs du territoire ne se mesure uniquement par des critères quantitatifs tels que la taille des structures, le nombre de projets menés ou les ressources dont elles disposent. Ces structures mettent en place des projets de portée qualitative, parfois depuis plusieurs années et dans les domaines les plus divers. Force est de reconnaître que, au-delà des têtes de réseaux, les petites et moyennes structures apportent une contribution non négligeable au rayonnement européen et international de la Région. La Cartographie des actions extérieures de la société civile néo aquitaine réalisée par le CESER en offre une illustration par des exemples concrets.
Dans cette perspective, le soutien financier, l'aide au renforcement des compétences et aux capacités d'organisationnels que la Région peut leur apporter sont essentiels.

Plus globalement, l'Assemblée considère que les actions extérieures sont un outil d'ouverture au monde qui bénéficie toutes les parties prenantes, sur l'ensemble de son territoire. La coopération interrégionale, bilatérale et internationale peut aussi contribuer à la cohésion sociale de la région. Pour ce faire, le rôle de la Région est primordial.



Proposition de la commission C « Coopérations interrégionales,
transfrontalières et internationales - Europe »
Présidente : Annick ALLARD ; Rapporteuse : Brigitte LAVIGNE



Vote sur l'avis du CESER
« Feuille de route Actions extérieures de la Région Nouvelle-Aquitaine 2019-2021 »

144 votants

Adopté à l'unanimité

Dominique CHEVILLON
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine